



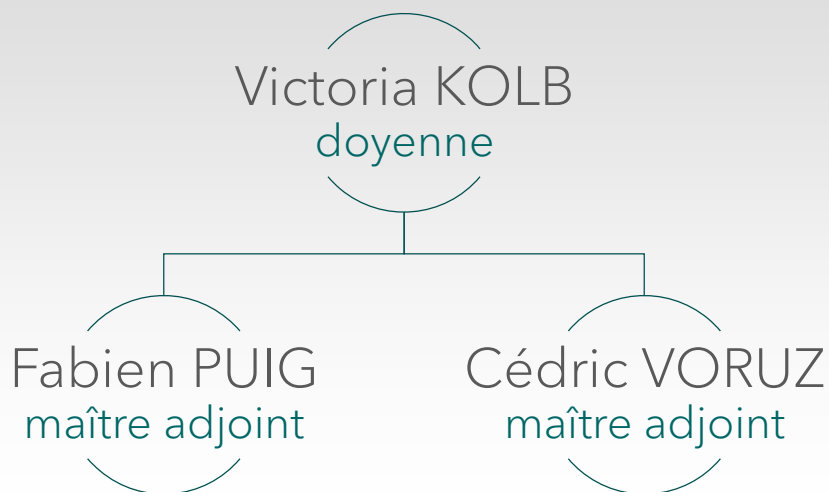
MATURITÉ
PROFESSIONNELLE
SOIRÉE DES PARENTS



LE CFPT ET LA
MATU PRO



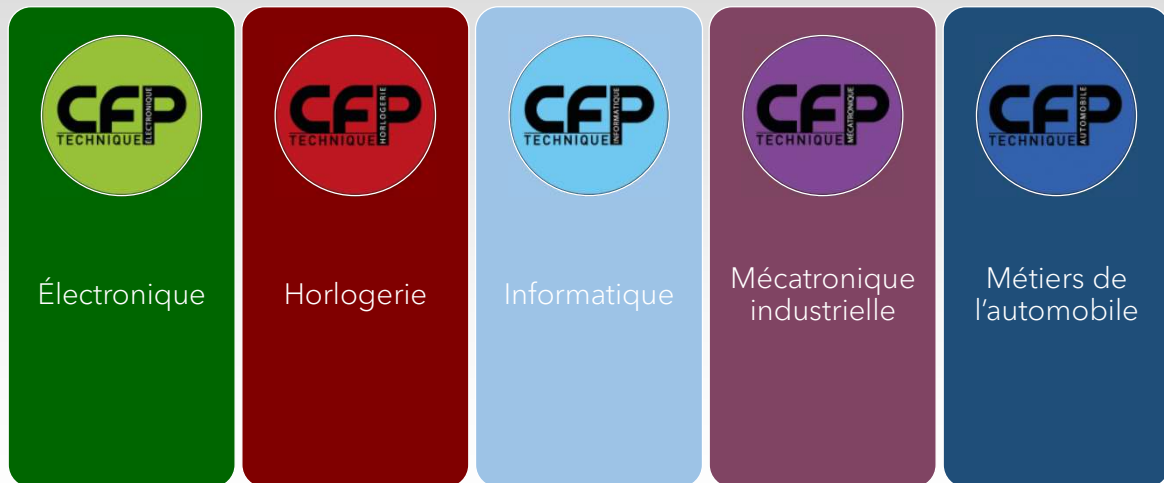
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL



Faisant partie de l'Enseignement Général, la Maturité Professionnelle (MP) bénéficie d'une direction spécifique.

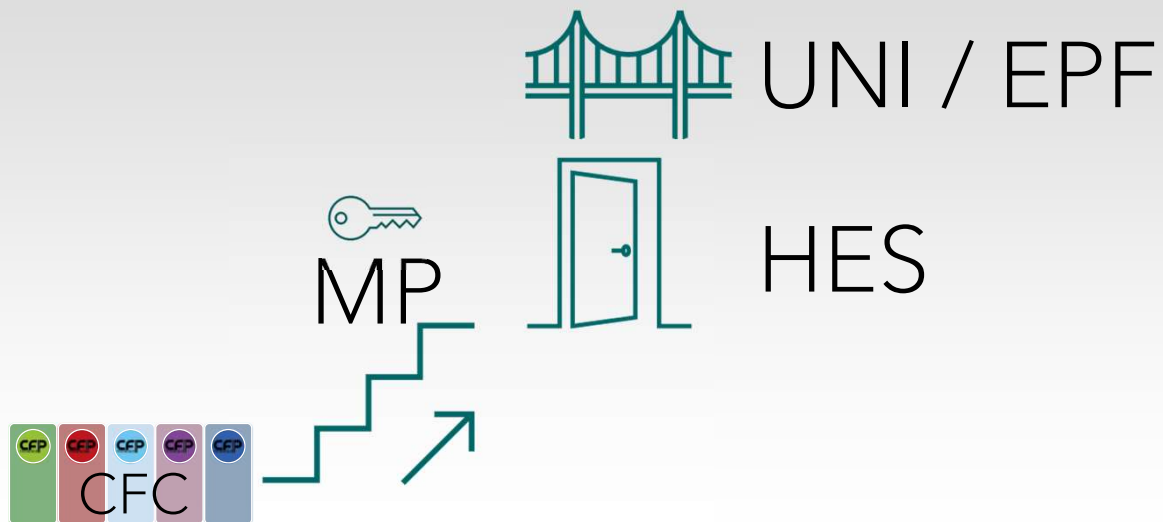
Une doyenne et deux maîtres adjoints encadrent et suivent les élèves tout au long de leur parcours en MP.

L'ORGANISATION DU CFPT



Les élèves du CFP Technique sont dans une des cinq écoles qui composent le centre. La MP, quant à elle, est une formation transversale. Elle n'est pas spécifique à un métier, raison pour laquelle des élèves de divers métiers sont regroupés dans les classes de maturité.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE

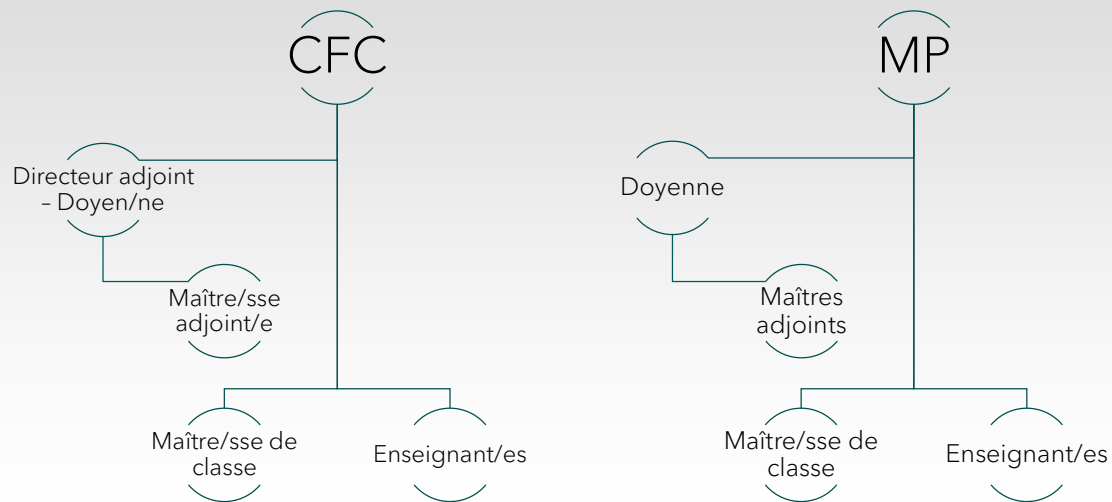


Le CFC permet d'apprendre un métier et se lancer dans la vie active professionnelle.

La MP, quant à elle, offre la possibilité de poursuivre des études en HES, en général pour devenir ingénieur.

Il est également possible de rejoindre les universités ou l'EPFL via un système de passerelles.

DOUBLE FORMATION



Les élèves suivent deux cursus, ce qui leur permet d'obtenir deux diplômes distincts en parallèle: un CFC et une maturité professionnelle.

Il est important de respecter la double voie hiérarchique qui découle de cette double formation, pour les demandes administratives d'une part, mais aussi pour tout ce qui concerne la pédagogie.

Toutes les questions qui se rapportent à la MP doivent impérativement être adressées aux personnes encadrant la MP.

LES VOIES DE FORMATION



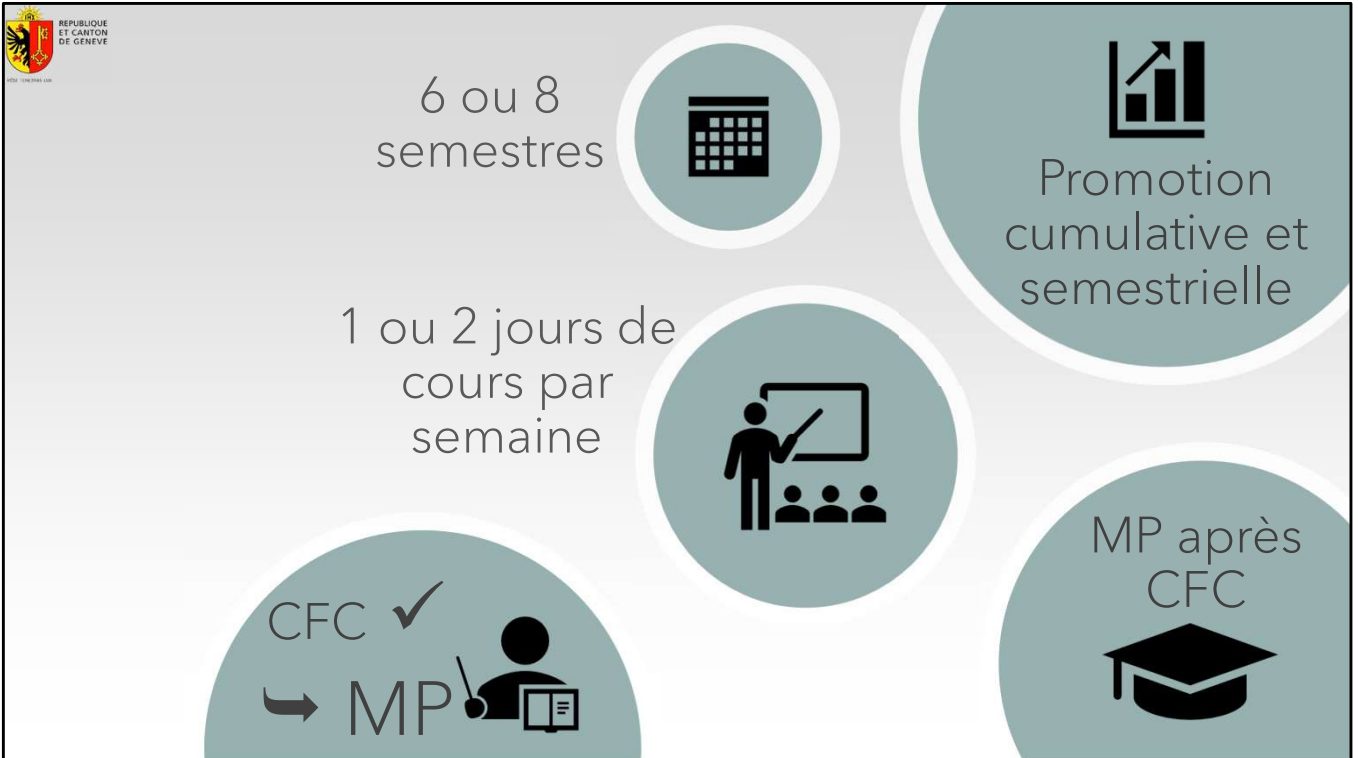
La formation dure en général 8 semestres.

Cependant, certains CFC peuvent se faire en 6 semestres. En ce qui concerne la MP, c'est une filière strictement équivalente et le nombre total d'heures de cours est toujours de 1440. Pour cette raison, du temps est pris sur la pratique en deuxième année de CFC. C'est par conséquent une voie recommandée surtout pour les élèves qui se destinent à poursuivre leur cursus dans les hautes écoles.

Si un élève doit quitter la MP en cours de formation, par exemple en raison de résultats insuffisants, il existe la possibilité de rejoindre la MP2 après l'obtention du CFC et sur concours d'entrée. Cette maturité, également appelée post-CFC, se fait hors du CFPT.



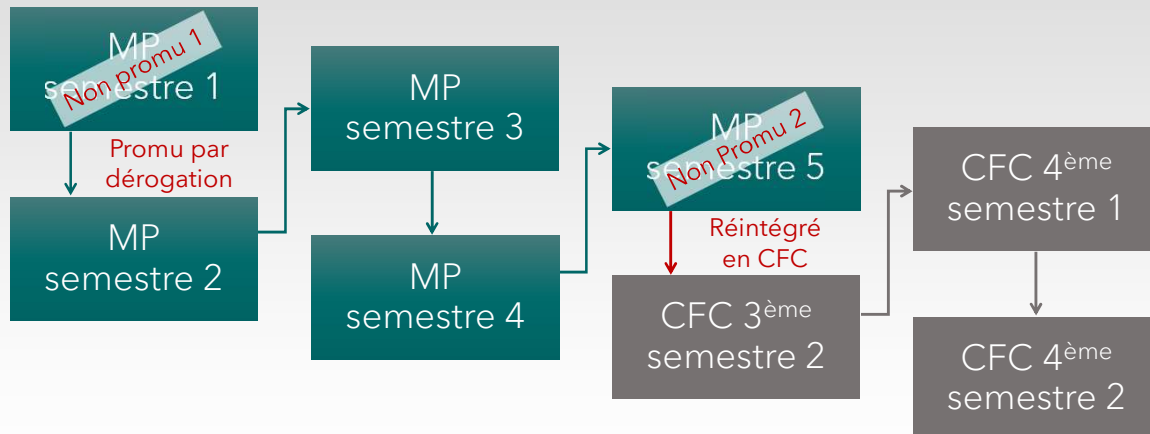
PARTICULARITÉS



La MP se distingue d'autres diplômes par les points suivants:

- Selon la formation choisie, le cursus dure 6 ou 8 semestres, à raison d'un ou deux jours de cours par semaine.
- Le CFC a toujours la priorité. Il se peut donc qu'un employeur (l'école pour les élèves en filière plein temps) demande à l'élève d'arrêter son cursus MP pour se consacrer pleinement au CFC et ce même s'il est promu en MP.
- Le diplôme de maturité, complémentaire, ne peut être délivré qu'après l'obtention d'un CFC.
- La promotion est cumulative et semestrielle. Cela signifie que tous les semestres pendant lesquels une branche est enseignée sont additionnés pour calculer la moyenne finale de maturité dans une branche. Les élèves doivent en outre être promus à chaque semestre - il n'y a pas de moyenne annuelle.

PROMOTION SEMESTRIELLE



En cas de non-promotion, un élève est promu provisoirement au semestre suivant. Attention cependant, une seule et unique dérogation est possible pour l'entier du cursus.

Cela signifie que si l'élève est à nouveau non promu, il devra quitter la filière de MP, même si cela arrive au milieu d'une année scolaire. Dans ce cas, il réintègre un cours de Culture Générale et pourra, après l'obtention de son CFC, se diriger vers la MP2 (ou MP post-CFC) s'il souhaite poursuivre ses études à un niveau supérieur.



ENSEIGNEMENT

BRANCHES ENSEIGNÉES

Année		1 ^{ère}		2 ^{ème}		3 ^{ème}		4 ^{ème}	
Semestre		1	2	3	4	5	6	7	8
Fondamental	Français	1	1	1	1	2	2	2	2
	Langue nat.	1	1	2	2				
	Anglais	1	1	1	1	2	2		
	Maths F	3	3	2	2				
Spécifique	Chimie et Physique							2	2
						2	2	2	2
	Maths S					2	2	3	3
Complémentaire	Histoire	1	1	2	2				
	Économie	2	2						
	et Droit					1	1		

Année		1 ^{ère}		2 ^{ème}		3 ^{ème}	
Semestre		1	2	3	4	5	6
Fondamental	Français	1	1	3	3	2	2
	Langue nat.	1	1	2	2		
	Anglais	1	1	3	3		
	Maths F	3	3	4			
Spécifique	Chimie et Physique					2	2
				2	2	2	2
	Maths S				4	3	3
Complémentaire	Histoire	1	1	2	2		
	Économie	2	2				
	et Droit			1	1		

Les branches de MP sont regroupées en trois domaines: fondamental, spécifique et complémentaire.

Toutes les branches sont obligatoires et la seule option est le choix de la langue nationale.

Les branches sont réparties sur l'ensemble du cursus et ne sont donc pas à l'horaire chaque semestre. Par exemple, les branches du domaine spécifique ainsi que le droit ne commencent qu'en 2^{ème} ou 3^{ème} année.

D'autres branches en revanche se terminent en 2^{ème} ou 3^{ème} année déjà et sont donc acquises de manière anticipée pour l'obtention du diplôme. Il s'agit des branches du domaine complémentaire et fondamental, à l'exception du français qui est enseigné pendant l'entier du cursus.

Certaines branches sont composées de deux disciplines, comme *Sciences Naturelles* (chimie et physique) ou *Economie & droit*.

Une particularité de l'enseignement en MP est le travail interdisciplinaire qui débouche sur le travail de maturité (TIP).

TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE



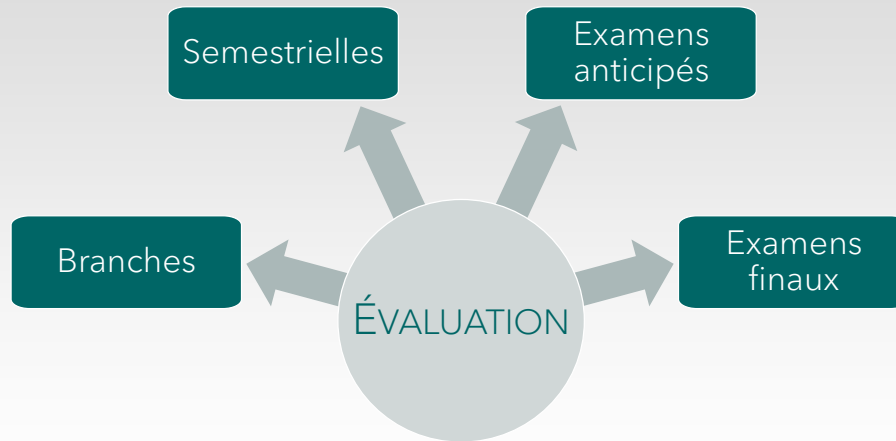
Le Travail Interdisciplinaire est réparti en trois parties:

1. Le Travail Interdisciplinaire dans les Branches 1 (TIB1), qui est un cours de méthodologie enseigné en 2^{ème} année à raison d'une période par semaine. Les élèves apprennent les bases d'un travail de recherche.
2. Le Travail Interdisciplinaire dans les Branches 2 (TIB2), qui est une semaine «pratique» en fin de 2^{ème} année. Un thème est vu pendant toute la semaine de manière pluridisciplinaire au travers de cours théoriques, de visites, conférences, intervenants externes, etc. Deux demi journées à la fin du TIB2 permettent de préparer le terrain du TIP, dont le sujet doit être en lien avec le TIB2.
3. Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP), qui est le travail de recherche et de rédaction en MP. C'est un travail réalisé en dehors des heures de cours. Les élèves bénéficient d'entretiens réguliers avec leur tuteur pour les aider dans la rédaction de leur TIP.

La moyenne de la branche Travail Interdisciplinaire est composée pour moitié du TIP et pour l'autre moitié de la moyenne entre le TIB1 et le TIB2.



ÉVALUATION ET PROMOTION



L'évaluation en MP est continue, au moyen d'épreuves dans les branches. Sauf exception, une moyenne se compose d'au moins trois tests par semestre, dont un peut être une semestrielle.

Les semestrielles ont lieu à raison d'une ou deux semaines (selon les degrés) au mois de juin.

Certaines branches sont en outre ponctuées par des examens. Ces derniers peuvent être anticipés pour les branches qui se terminent dès la 2^{ème} année déjà. Par conséquent, ces moyennes ne peuvent plus être modifiées et sont acquises pour l'obtention de la MP.

NORMES DE PROMOTION

Moyenne générale

supérieure ou égale à 4

Notes insuffisantes

maximum deux

Écart à la moyenne

somme des écarts négatifs inférieure ou égale à 2

Il y a trois conditions de promotion en MP.

1. La moyenne générale des branches enseignées pendant un semestre doit être de 4 ou plus. Le TIB est la seule branche qui n'est pas comptabilisée dans la moyenne générale et ne sert pas à la promotion.
2. L'élève a droit à deux notes insuffisantes, pour autant que les deux autres conditions de promotion soient respectées.
3. La somme des écarts entre les branches insuffisantes et la moyenne ne doit pas dépasser 2.

En cas de non-promotion à la fin d'un semestre, l'élève est promu par dérogation au semestre suivant. Cela ne peut cependant se produire qu'une seule fois sur l'entier du cursus.

EXEMPLES DE PROMOTION

PROMU

Allemand	5
Anglais	4
Economie	5
Français	5.5
Histoire	4.5
Maths	5
MOYENNE	4.8

Les trois critères de promotion sont remplis. L'élève est promu.

EXEMPLES DE PROMOTION

NON PROMU

Allemand	5
Anglais	3.5
Economie	4.5
Français	3.5
Histoire	3.5
Maths	5
MOYENNE	4.2

3 notes insuffisantes

L'élève a certes la moyenne générale supérieure à 4 et seulement 1.5 bonne d'écart à la moyenne (3×0.5) mais il a trois notes insuffisantes. Il est par conséquent non promu.

EXEMPLES DE PROMOTION

NON PROMU

Allemand	4.5
Anglais	3.5
Economie	4
Français	4
Histoire	4
Maths	3.5
MOYENNE	3.9

Moyenne
générale
insuffisante



Bien que n'ayant que deux notes insuffisantes et un écart à la moyenne de 1 bonne (2 x 0.5), la moyenne générale est insuffisante. C'est ce dernier critère qui conduit à la non-promotion de l'élève.

EXEMPLES DE PROMOTION

NON PROMU

Allemand	5
Anglais	5.5
Economie	3
Français	5
Histoire	2.5
Maths	4.5
MOYENNE	4.3

→ - 1

→ - 1.5

Somme des écarts
négatifs: - 2.5

La moyenne générale est supérieure à 4 et l'élève n'a que deux notes insuffisantes. Malheureusement, la somme des écarts entre les moyennes insuffisantes et la moyenne est supérieure à 2 (1+1.5). Pour cette raison, l'élève est non promu.

INFORMATIONS UTILES



022 388.87.05



cfpt.eg.matu@edu.ge.ch



<https://edu.ge.ch/site/cfpt/>

Les élèves peuvent trouver des informations concernant la MP à divers endroits:

- dans la vitrine à côté du secrétariat de Butin au 1^{er} étage;
- dans le carnet de l'élève;
- sur le site internet de l'Enseignement Général, accessible depuis la page du CFPT.

En cas de doutes ou de questions, vous pouvez également joindre le secrétariat de la maturité professionnelle par téléphone ou par e-mail et bien sûr consulter le site internet du CFPT pour toutes les questions d'ordre plus général sur nos écoles et nos formations.



MERCI DE
VOTRE ATTENTION